Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 035-213500994-20260313-DCM_13032026_20-DE

Bordereau de signature

DCM_13032026_20

Signataire	Date	Annotation
Laurent Meunier, Directeur General des Services	23/03/2026	**Action : Visa**
Jacky Lechable, Maire	23/03/2026	**Action : Signature** Certificat au nom de JACKY LECHABLE (MAIRE , COMMUNE DE DOMLOUP) , émis par ChamberSign France CA3 NG Qualified eID, valide du 01 juin 2023 à 14:32 au 01 juin 2026 à 14:32.
Laurent Meunier, Directeur General des Services	24/03/2026	**Action : Fin de circuit**

Dossier de type : Délibérations // Signées par le Maire

Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 035-213500994-20260313-DCM_13032026_20-DE

République Française

Commune de DOMLOUP

Département d'Ille et Vilaine
Canton de Châteaugiron

Extrait du registre des délibérations

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 13 MARS 2026

Nombre de conseillers en exercice : 26
Nombre de présents : 23
Nombre de votants : 23

Le vendredi 13 mars deux mille vingt-six, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de DOMLOUP, régulièrement convoqué le 6 mars 2026, s'est réuni en séance publique à la salle communale du Clos Saint Jean à DOMLOUP, sous la présidence de Monsieur Jacky LECHÂBLE, Maire.

Présents : M.M. Jacky LECHÂBLE, Sylviane GUILLOT, Sébastien CHANCEREL, Katell BEUCHER, Daniel PRODHOMME, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jean-Marc DESHOMMES, Isabelle LHOMME, Michel MERCIER, Sandrine BOUCARD Bernard BOUFFART, Jérôme CHOPIN, Goulven DONNIOU, David EGASSE, Marie-Anne EON, Sylvie FILATRE, Catherine GUIBERT, Christophe LAINÉ, Yves LE GALL, Sandrine LELIÈVRE, Sunita LE ROUX, Elodie RAYMOND, Viviane SAINT-DENIS

Absents(tes) excusée(s) : M.M. Laurent CLISSON, Kevin DOFAL, Léna MONNIER

Secrétaire de séance : Monsieur Daniel PRODHOMME

2026-13/03-20 Environnement/Aménagement Pré du Croissant et continuités écologiques des milieux humides/Aide financière/Fondation du Patrimoine

Monsieur Daniel PRODHOMME, Adjoint en charge de l'environnement, présente que la Fondation du Patrimoine accorde des aides aux chantiers sélectionnés pour leur mérite et leur intérêt. Les aides sont versées à des projets de qualité et récompensent l'engagement des propriétaires, la participation des communautés locales et les impacts économiques, sociaux et environnementaux positifs.

Le projet « d'Aménagement du site le Pré du Croissant et renforcement des continuités écologiques des milieux humides », pourrait être éligible au programme « Patrimoine Naturel et Biodiversité » de la Fondation.

Pour rappel le projet consiste en :

- ✓ La densification du réseau de mares au nord de la commune afin de conserver les espèces à enjeux
- ✓ Le renforcement et la restauration des continuités écologiques entre le nord et le sud pour permettre aux espèces (notamment celles à enjeux) de se disperser
- ✓ La restauration du site du Pré du Croissant au sud afin d'accueillir une biodiversité plus riche
- ✓ Le renforcement de la continuité écologique de la Vallée du Rimon, en restaurant et en créant des mares et des zones humides

Plan de financement envisagé :

Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 035-213500994-20260313-DCM_13032026_20-DE

Nature des dépenses	Montant HT	Ressources	Montant HT	%
Maitrise d'œuvre	**40 809 €**	**Aides publiques**	**177 124 €**	**55,58%**
Pré du Croissant	34 059 €			
Origami	23 609 €	Fonds vert - Financer des solutions d'adaptation au changement climatique fondées sur la renaturation des villes et des villages	122 630 €	34.63%
Yris (DMEAU)	7 550 €	Région Bretagne – Contrat Nature TVB	54 494 €	15.39%
DMEAU (Dossier Loi sur l'Eau)	2 900 €			
Mares et Gestion	6 750 €			
Yris (DMEAU)	6 750 €			
Missions complémentaires	**10 490 €**	**Autres**	**35 411 €**	**10,00%**
Relevés topo (QUARTA)	1 490 €	Fonds de concours libre - Pays de Châteaugiron Communauté	35 411 €	10,00%
Création de panneaux de communication	4 000 €			
Suivi des aménagements (inventaires naturalistes)	5 000 €			
Travaux	**270 264 €**	**Autofinancement**	**141 572 €**	**39.98%**
Pré du Croissant	262 264 €	Fondation du Patrimoine (Programme Patrimoine naturel et Biodiversité 2026)	60 000 €	16.94%
Mares	8 000 €	Fonds propres	81 572 €	23.04%
Fonctionnement	**32 544 €**			
Frais de personnel (chargée de mission biodiversité)	32 544 €			
TOTAL	**354 107 €**	**TOTAL**	**354 107 €**	**100,00%**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal

- **Sollicite** auprès de la Fondation du Patrimoine une subvention au titre du programme « Patrimoine Naturel et Biodiversité » pour le projet « Aménagement du site le Pré du Croissant et renforcement des continuités écologiques des milieux humides » pour un montant de 60 000 €
- **Accepte** le plan de financement et à autorise Monsieur le Maire à exécuter cette décision et signer tout document se rapportant à cet objet

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Jacky LECHÂBLE

Le secrétaire de séance
Daniel PRODHOMME